



## CONSTRUCTION

### COMMENT ÉVITER LES INCENDIES DANS SON LOGEMENT ?

[http://www.conso.net/sites/default/files/pdf/Guide\\_Eviter\\_Incendie.pdf](http://www.conso.net/sites/default/files/pdf/Guide_Eviter_Incendie.pdf)

*Une information de l'Agence qualité construction (AQC) des Experts en prévention et maîtrise des risques (CNPP) et de l'Institut National de la Consommation (INC)*  
[www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com), [www.conso.net](http://www.conso.net), [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)

Un incendie se déclenche toutes les deux minutes et chaque année environ 250 000 sinistres sont répertoriés, les conséquences sont parfois dramatiques. L'AQC en partenariat avec l'INC et CNPP se mobilise pour sensibiliser les consommateurs sur les risques liés au feu et les réflexes à adopter pour éviter le pire en publiant une plaquette d'information.

Parce que incendie rime souvent avec travaux et aménagement de son habitat, les partenaires ont réalisé une plaquette d'information détaillée et complète afin d'apporter des explications pratiques et des conseils avisés aux consommateurs. Ceux-ci pourront ainsi mieux appréhender les risques et les éviter. Ce document pédagogique est destiné au grand public. Des illustrations viennent à l'appui des explications afin de souligner les points essentiels de l'habitat qui méritent une attention particulière à la fois dans les maisons individuelles et les immeubles collectifs.

Au sommaire de ce document :

- **Comment identifier les risques ?** Les précautions à prendre en cas de travaux. Quels sont les autres points sensibles ? Pourquoi faire appel à des professionnels pour effectuer ces travaux et faire vérifier les installations électriques ? Comment choisir les matériaux de construction pour minimiser les risques ?
- **Quels sont les gestes de prévention au quotidien ?** Pourquoi installer des détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF) ? Ils peuvent sauver des vies ! Si un incendie survient, quelles sont les dispositions à prendre ?
- **Quels sont les documents justificatifs à fournir à votre assureur en cas d'incendie ?**

En résumé, cette plaquette d'information regorge d'informations indispensables pour prévenir les incendies et vivre sereinement dans son habitat.

Elle est disponible sur les sites des partenaires [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com) (rubrique grand public), [www.conso.net](http://www.conso.net) et [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com), téléchargeable en version pdf.

**Vous pouvez également retrouver toute la collection de plaquettes d'information de l'AQC sur les sites de l'INC et de l'AQC.**

INC : Anne-Juliette Reissier  
 01 45 66 20 35  
[aj.reissier@inc60.fr](mailto:aj.reissier@inc60.fr)

AQC : Frédéric HENRY  
 01 44 51 03 51  
[f.henry@qualiteconstruction.com](mailto:f.henry@qualiteconstruction.com)

CNPP : Anne-Karine Bigot  
 02 32 53 63 60  
[anne-karine.bigot@cnpp.com](mailto:anne-karine.bigot@cnpp.com)



